



LA LETTRE ECONOMIQUE D'EGYPTE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE DU CAIRE

N°139 – Mai 2023

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| ACTUALITES :..... | 2 |
| Relations économiques bilatérales | 2 |
| Adoption de 22 mesures en faveur de l'investissement | 4 |
| Brèves économiques | 4 |
| NOTES D'ANALYSE :..... | 8 |
| L'enseignement supérieur, un tremplin perfectible vers le marché du travail | 8 |
| Quel rôle de l'Égypte dans la sécurité énergétique européenne ? | 11 |
| INDICATEURS :..... | 14 |

ÉDITORIAL

Si les tensions sur les liquidités persistent, les autorités locales poursuivent leurs efforts pour concrétiser des ventes d'actifs publics afin d'alimenter le marché en devises et redonner confiance aux marchés financiers. Une hirondelle ne fait pas le printemps mais elles ont initié le mouvement. Le gouvernement égyptien a ainsi ramené sa participation dans l'opérateur de télécommunications national Telecom Egypt de 80 % à 70 %, en vendant 170,7 millions d'actions pour un montant de 4 Mds EGP (127,8 M USD), principalement à des investisseurs institutionnels égyptiens encore non dévoilés. Après la vente plus modeste de parts dans la société de peintures Pachin à la société émirienne National Paints Holding (pour environ 25 M USD), il s'agit de la première cession significative de participations publiques dans le cadre du programme de désinvestissement dans l'économie annoncé en février dernier par les autorités.

À ce jour, le gouvernement a atteint environ 8 % (152,8 M USD) de sa cible de 2 Mds USD à lever d'ici le mois de juin prochain, conformément aux engagements pris dans le cadre du programme FMI accordé en décembre 2022. Il semblerait par ailleurs que les autorités locales travailleraient maintenant sur un paquet d'envergure de ventes d'actifs (plutôt que des transactions au fil de l'eau) afin de vraiment influencer la perception des acteurs économiques et notamment des marchés. L'exécution plus lente que prévue du programme de cessions de participations publiques a ainsi amené Fitch à réviser à la baisse la notation souveraine de l'Égypte. C'est également dans ce contexte que la Banque africaine de développement (BAfD) a accordé une garantie partielle de crédit (GPC) de 345 M USD pour couvrir le risque égyptien dans le cadre d'une émission obligataire de développement durable « panda » en renminbi (RMB) d'un montant maximum de 500 M USD. Cette émission permettra de financer des projets sur le plan environnemental, facilitant ainsi l'accès à des solutions de financement alternatives et de long terme.

Sur le plan macroéconomique, l'inflation globale a ralenti à 30,6 % en avril en g.a après dix mois de hausse consécutive. Cette baisse peut être attribuée à un ralentissement de la croissance des prix des denrées alimentaires et à un effet de base. Il est cependant encore trop tôt pour savoir si le pic a été atteint. La Banque centrale a parallèlement maintenu ses taux directeurs lors de sa réunion de politique monétaire en date du 18 mai pour notamment éviter d'accroître les tensions inflationnistes. Elle était également présente au dernier Conseil suprême de l'investissement, une instance présidée par le président Abdel Fattah Al-Sissi, en présence du Premier ministre Mostafa Madbouli, ainsi que de ministres, et de représentants du secteur privé, pour adopter un ensemble de 22 réformes administratives et fiscales visant à améliorer l'environnement des affaires et ainsi stimuler les investissements privés dans le pays.

La croissance économique devrait être proche de 4 % fin juin (date de clôture de l'exercice budgétaire 2022/23), grâce notamment à la résilience de la consommation intérieure. Malgré une forte baisse du PIB par rapport à l'année précédente (+6,6 %) et les restrictions à l'importation faute de financements adéquats, nos exportations pour le 1^{er} trimestre 2023 sont en nette hausse (+45 % à près de 550 M EUR) après une année 2022 record. Comme les exportations égyptiennes s'effondrent en l'absence d'exportations de GNL (-47% à 295 M EUR), notre excédent commercial redevient très largement positif (+ 253 M EUR) sur la période considérée.

Michel OLDENBURG
Chef du service économique
michel.oldenburg@dgtresor.gouv.fr

ACTUALITES

Relations économiques bilatérales : Événements marquants du mois de mai 2023

- 2 mai : intervention du **Chef du service économique au Lycée international Balzac** sur les défis de l'économie égyptienne.



- 10 mai : journée de **présentation des solutions de Safran** aux compagnies aériennes égyptiennes, organisée au Caire.

- 13 mai et 20 mai : **forums de l'emploi** organisés par la Chambre de commerce et d'industrie française en Égypte au Caire et à Alexandrie.



- 15 mai : déjeuner organisé par la **Chambre de commerce et d'industrie française en Égypte** (CCIFE) autour du Consul général de France au Caire, M. Olivier Le Van Xieu.



- 16 et 17 mai : mission des **Conseillers économiques et commerciaux des États membres de l'Union européenne à Alexandrie**. Rencontre avec la Chambre de commerce d'Alexandrie et visite du port d'Alexandrie.



- 18 mai : entretien avec le **ministre de l'Approvisionnement et du commerce intérieur**, M. Ali Al-Messelhi, et une délégation de céréaliers français menée par Intercéréales.



- 18 mai : entretien entre la **ministre de la Coopération internationale**, Mme Rania Al-Machat et la Directrice générale adjointe de la Direction générale du Trésor, Mme Muriel Lacoue-Labarthe, en marge des assemblées annuelles de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).



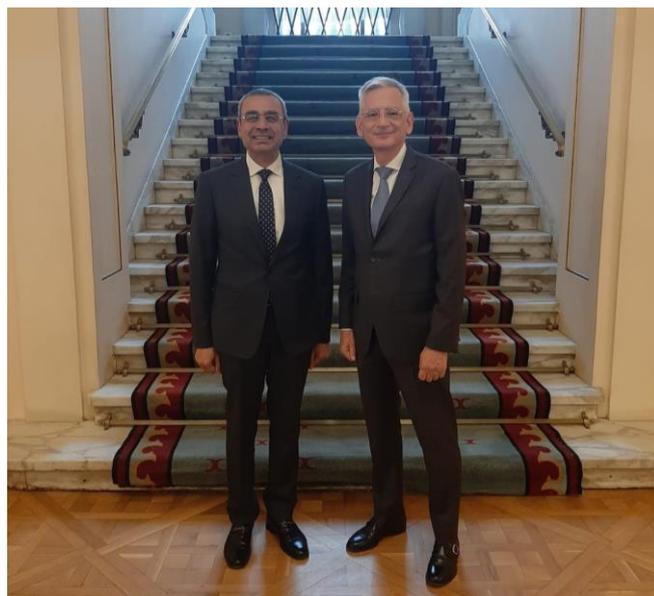
- 24 et 25 mai : réunion régionale des **chefs de service économique de la région Proche et Moyen-Orient** au Caire en présence du sous-directeur **des relations économiques bilatérales et de l'attractivité**, M. Denis le Fers.



- 28 mai : cérémonie à l'occasion de la clôture financière du projet de **parc éolien Gulf of Suez II** (500 MW), par un consortium composé d'**Engie**, d'**Orascom Construction** et des entreprises japonaises **Toyota Tsusho** et **Eurus Energy**, en présence de la ministre de la Coopération internationale, Mme Rania El Mashat.



- 28 mai : entretien entre le **Secrétaire général du Forum du gaz en méditerranée orientale (EMGF)**, M. Osama Mobarez, et l'ambassadeur de France en Egypte, M. Marc Baréty.



- 30 mai : célébration à l'occasion du **60^{ème} anniversaire de la présence de Sanofi en Egypte**. Visite de l'usine de médicaments de Sanofi par l'ambassadeur de France en Egypte Marc Baréty.



Anaïs BOITIERE

Adjointe au chef du Service économique
anaïs.boitiere@dgtresor.gouv.fr

Adoption de 22 mesures en faveur de l'investissement

Le 16 mai 2023, le Conseil suprême de l'investissement, une instance présidée par le président Abdel Fattah Al-Sissi, en présence du Premier ministre Mostafa Madbouli, du gouverneur de la Banque centrale d'Égypte Hassan Abdalla, ainsi que de ministres, et de représentants du secteur privé, a adopté un ensemble de **22 réformes administratives et fiscales visant à améliorer l'environnement des affaires et ainsi stimuler les investissements privés** dans le pays. L'ambition affichée est d'augmenter la part du secteur privé dans les investissements (aujourd'hui de 25 % contre 75 % pour la sphère publique). Le Conseil souhaite également stimuler les exportations, quand **seulement 1 % des entreprises privées contribuent actuellement aux exportations égyptiennes. Cinq axes principaux** se dégagent de ces réformes :

- 1- **Transparence** : une nouvelle entité publique sera chargée de collecter des données et statistiques des entreprises publiques (la question de la publicité de ces informations reste toutefois en suspens). Dans le cadre des efforts visant à créer un environnement législatif et fiscal stable, la publication du document de politique fiscale de l'Égypte pour les cinq prochaines années a aussi été approuvée.
- 2- **Concurrence** : le Conseil vise le renforcement de l'indépendance des autorités de régulation, aujourd'hui dépendantes de leurs ministères de tutelle. La problématique des conflits d'intérêts avec certaines entreprises affiliées au gouvernement a été abordée. Le Conseil a par ailleurs rendu une décision visant à supprimer certains articles juridiques qui accordent un traitement préférentiel aux entités publiques.
- 3- **Simplification** : le gouvernement répondra aux demandes de création de nouvelles entreprises dans un délai maximum de 10 jours ouvrables. L'accélération de la délivrance des « licences dorées », dont le périmètre d'éligibilité a été élargi à différents secteurs, a été acté. Pour mémoire, seuls les projets d'importance « nationale ou stratégique » du gouvernement étaient éligibles à cette autorisation unique permettant d'accéder à un processus simplifié pour la mise en place de nouveaux projets. L'Autorité générale pour

l'investissement et les zones franches (GAFI), en coopération avec toutes les autorités concernées, a aussi été chargée de réduire les barrières bureaucratiques.

- 4- **Importations** : pour remédier aux difficultés d'importation, la loi n°7 de 2017 devrait être modifiée afin de permettre aux investisseurs étrangers de s'inscrire au registre des importateurs, pour une durée de dix ans. Le Conseil a enfin décidé le renforcement du régime incitatif au profit des investisseurs, avec un délai garantissant le remboursement rapide de la TVA (45 jours).
- 5- **Ciblage** : des réformes spécifiques ont été adoptées dans certains secteurs prioritaires, notamment dans l'agriculture, l'industrie, le transport et le marché immobilier. Pour ce dernier, le Conseil souhaite notamment revenir sur l'impossibilité pour les non-résidents d'acquérir plus de deux biens immobiliers en Egypte.

Ces mesures, dont la transcription normative n'est pas encore assurée, visent à attirer **1,6 Md EGP (53,1 M USD) d'IDE pour l'exercice budgétaire 2023/24** (juillet à juin). A plus long terme, le gouvernement espère porter les exportations à 100 Mds USD par an d'ici le milieu de la décennie et à attirer **40 Mds USD d'IDE d'ici 2026**.

Pierre-Antoine COSTANTINI

Attaché économique

pierre-antoine.costantini@dgtrésor.gouv.fr

Brèves économiques :

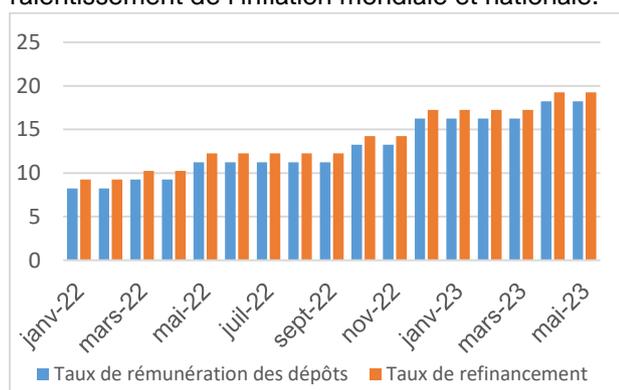
1. Baisse du déficit des comptes courants au premier semestre de l'exercice 2022/23

Au cours du premier semestre de l'exercice 2022/23 (juillet à décembre 2023), l'Égypte enregistre un déficit du compte courant de 1,8 Md USD contre 7,8 Mds USD au cours de la même période de l'exercice précédent (soit une amélioration du solde du compte courant de 77,2%) selon le communiqué de presse de la Banque Centrale d'Égypte. Cette amélioration peut être attribuée à la baisse du déficit commercial de 6,2 Mds USD pour atteindre 15,5 Mds USD (-28,4 %). Les exportations et importations hors

hydrocarbures s'affichent ainsi respectivement à 12,9 Mds USD (+4 %) et à 30,2 Mds USD (-17,3 %). La balance énergétique enregistre quant à elle un excédent de 1,8 Md USD (contre 2,7 Mds USD au S1 2021/22). Aussi, l'excédent des services a doublé, sous l'effet de l'augmentation des recettes touristiques (+25,7 % à 5,8 Mds USD) et du canal de Suez (+17,8 % à 4 Mds USD). En revanche, les investissements de portefeuille ont enregistré une sortie nette de 3 Mds USD et les transferts de la diaspora ont chuté de 23 % à 12 Mds USD. Il convient enfin de souligner la progression des flux nets d'IDE de 73 % à 5,7 Mds USD sur la période considérée.

2. Maintien des taux directeurs de la Banque centrale d'Égypte

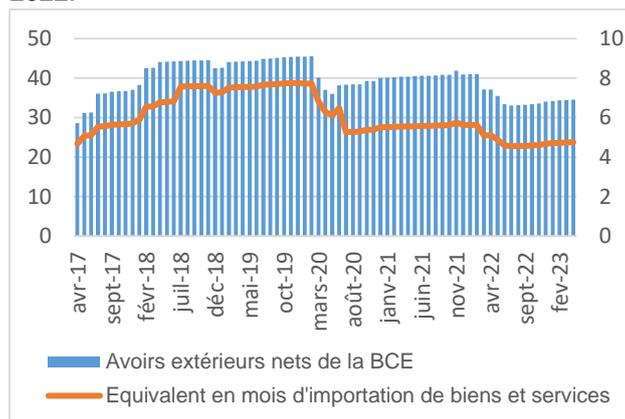
Lors de la réunion de politique monétaire en date du 18 mai, la Banque centrale a décidé de maintenir ses taux directeurs à 18,25 % pour le taux de rémunération des dépôts, 19,25 % pour le taux de refinancement et 18,75 % pour le taux marginal. La Banque centrale continue d'évaluer l'impact de la hausse des taux directeurs de 1 000 points de base (pdb) mise en œuvre au cours des 15 derniers mois avec en mars la dernière augmentation de 200 pdb. Cette décision est par ailleurs motivée par le ralentissement de l'inflation mondiale et nationale.



3. Nouvelle hausse des réserves de change de la Banque centrale d'Égypte en avril 2023

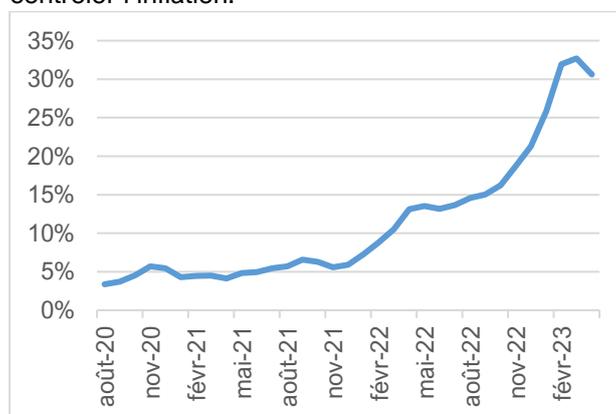
Selon les chiffres de la Banque centrale, les réserves de change ont augmenté pour atteindre 34,55 Mds USD en avril contre 34,45 Mds USD en mars. Les réserves sont en légère hausse depuis 7 mois, après avoir chuté de 20 % l'année dernière en

raison de la guerre en Ukraine et du durcissement des conditions financières au niveau mondial. Les réserves couvrent 4,7 mois d'importation de biens et de services, demeurant ainsi stables depuis juin 2022.



4. L'inflation globale en Égypte ralentit à 30,6 % en avril après dix mois de hausse consécutive

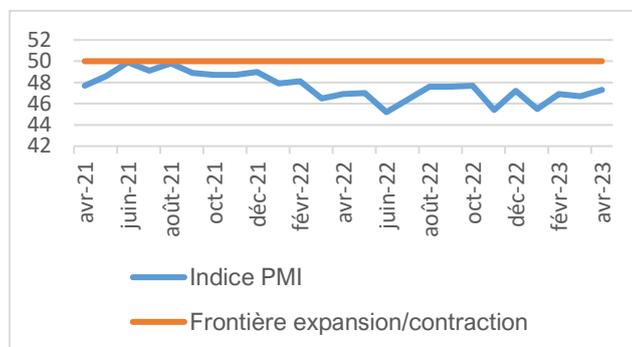
Pour la première fois depuis juin 2022, l'inflation urbaine ralentit pour s'établir à 30,6 % en glissement annuel en avril contre 32,7 % le mois dernier selon les chiffres du CAPMAS. Cette baisse de l'inflation peut être attribuée à un ralentissement de la croissance des prix des denrées alimentaires et à un effet de base. Pour mémoire, la Banque centrale avait décidé le 30 mars 2023 d'augmenter ses taux directeurs de 200 points de base afin de contrôler l'inflation.



5. Augmentation des prix pour les produits alimentaires de base subventionnés

Le ministre de l'Approvisionnement et du Commerce intérieur, Ali Al-Messelhi, a annoncé

l'augmentation progressive des prix de ventes des 31 produits alimentaires de base destinés aux détenteurs de cartes de rationnement (accessibles à prix réduits dans le cadre du programme Tamween de subventions des denrées de base). Dans un premier temps, le kilo de riz va passer de 10,5 EGP à 12 EGP (+ 14 %) tandis qu'une bouteille d'huile de cuisson coûtera 30 EGP contre 25 EGP à ce jour (+ 20 %). La flambée des prix des denrées alimentaires (+62,9% en g.a. en mars 2023) a en effet considérablement renforcé les pressions sur les finances publiques (plus de 70 millions d'Égyptiens bénéficient de ce programme). Le ministre a par ailleurs précisé l'intention du gouvernement égyptien d'importer 5 millions de tonnes de blé destinées à la filière publique du pain subventionné sur le marché international pour l'exercice budgétaire 2023/24.



6. Hausse des prix du diesel de 14 %

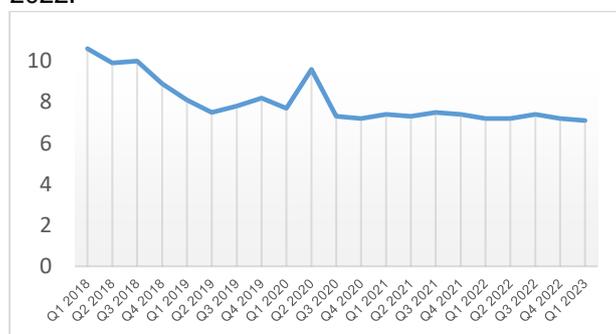
Suite à la hausse des prix de l'octane et du mazout en mars dernier, le gouvernement a augmenté le prix du diesel de 1 EGP pour atteindre 8,25 EGP par litre. Le prix du diesel pour le gouvernement a augmenté en raison de la hausse des prix du pétrole sur le marché mondial et de la dépréciation de l'EGP. Cette augmentation permet au gouvernement de réduire les dépenses de subventions au diesel à une moyenne de 64 Mds EGP (2,1 USD) par an contre 80 Mds EGP (2,6 USD) aujourd'hui.

7. Légère amélioration de l'indice Purchasing Managers' Index (PMI)

L'indice PMI, qui mesure les performances du secteur manufacturier (hors-hydrocarbure) connaît une légère amélioration car il s'établit à 47,3 contre 46,7 au mois de mars. Si l'indice PMI s'inscrit toujours sous la barre des 50 séparant l'expansion de la contraction, cette amélioration suggère une diminution de la contraction du secteur privé. Notamment, le secteur de la construction a enregistré une croissance pour la première fois depuis 10 mois selon le [communiqué](#).

8. Légère baisse du chômage et hausse du taux de participation au 1^{er} trimestre 2023

Selon les données publiées par l'Agence nationale des statistiques (CAPMAS), le taux de chômage a baissé de 0,1 point de pourcentage au premier trimestre 2023 pour atteindre 7,1 %. Le chômage chez les femmes (19,2 %) demeure plus de quatre fois supérieur à celui des hommes (4,5 %). Le taux de participation au marché du travail a augmenté au T1 2023 pour atteindre 43 % contre 42,8 % au T4 2022.



9. Révision à la baisse de la notation souveraine par Fitch et placement sous surveillance pour abaissement possible par Moody's

L'agence de notation Fitch Ratings a décidé le 5 mai d'abaisser la note de crédit de l'Égypte, passant ainsi de B+ à B. Moody's a également placé la notation souveraine du pays sous surveillance pour abaissement possible. En effet, la capacité égyptienne à obtenir des financements extérieurs inquiète les agences dans un contexte environnemental mondial incertain et d'augmentation des coûts d'emprunt. Moody's a notamment cité les risques croissants de crise de liquidité en devise qui augmentent les pressions sur la monnaie nationale mais aussi l'érosion de la



confiance en raison de l'exécution plus lente que prévu du programme de cession de participations publiques annoncé en février dernier devant rapporter environ 2 Mds USD avant la fin de l'exercice budgétaire en cours.

10. Standard & Poor Global Ratings abaisse la notation des trois principales banques égyptiennes

L'agence de notation S&P révisé à la baisse ses perspectives sur la National Bank of Egypt (NBE), la Banque Misr et la Commercial International Bank (CIB) en raison de l'exposition de ces banques au risque souverain. Cette évolution reflète les perspectives négatives de l'agence sur la note souveraine annoncées début mai.

11. Fitch Ratings abaisse la notation des quatre principales banques égyptiennes

L'agence de notation Fitch ratings a abaissé la note des dépôts à long terme de quatre des principales banques égyptiennes (National Bank of Egypt, Banque Misr, Banque du Caire et la Commercial International Bank) suite à l'abaissement de la note souveraine de l'Égypte au début du mois de mai. Ces décisions reflètent l'exposition des banques au risque souverain dans la mesure où le secteur bancaire local est le premier détenteur de titres publics égyptiens qui représentent entre 40 et 50 % du bilan des banques.

Selma LABROUE

Chargée de mission

selma.labroue@dgtresor.gouv.fr

NOTES D'ANALYSE

L'enseignement supérieur, un tremplin perfectible vers le marché du travail



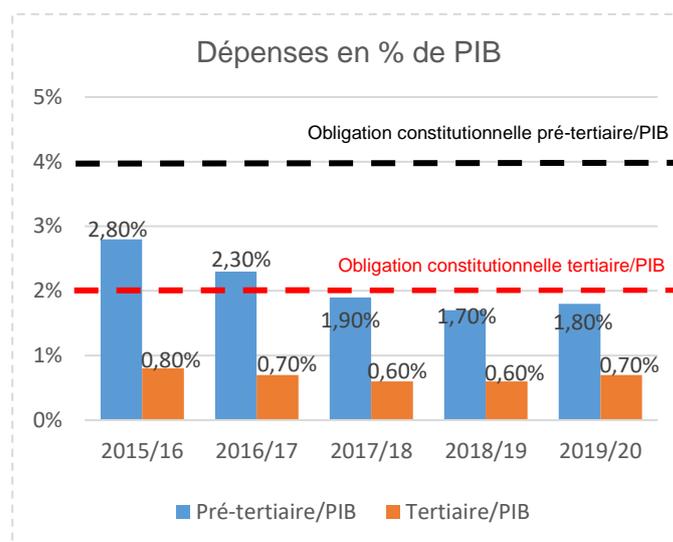
Avec une croissance démographique de 1,7 % par an en moyenne et plus de 50 % d'Égyptiens de moins de 25 ans, l'éducation supérieure constitue un enjeu prioritaire pour le développement du pays. Le système égyptien d'enseignement supérieur est sous tension en raison de la progression rapide des inscriptions, des dépenses publiques contraintes et de la structure de gouvernance rigide. Les bailleurs internationaux et le secteur privé pourraient jouer un rôle central dans la résolution de ces défis dans un contexte marqué par les difficultés macroéconomiques.

Un enseignement supérieur sous tension dans un contexte de forte croissance démographique

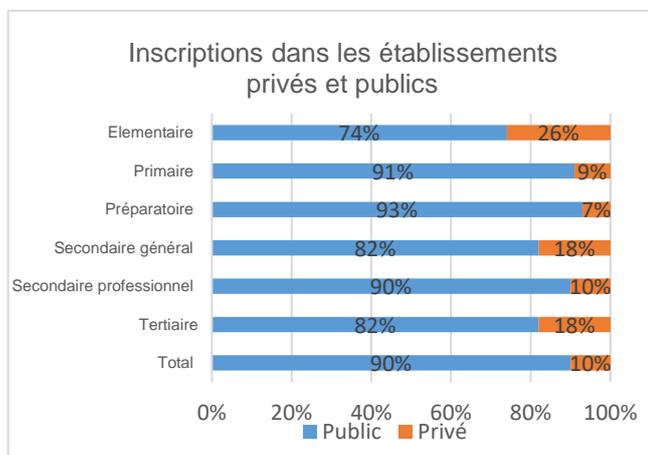
Un secteur sous tension largement dominé par l'enseignement public en déficit de financement chronique

Avec le plus grand nombre d'étudiants de la région ANMO (3,3 millions) et environs 850 000 jeunes qui entrent sur le marché du travail chaque année, **la progression du nombre de diplômés est plus rapide que l'expansion du marché du travail** en Égypte. En effet, le nombre d'inscription d'étudiants est passé de 2,53 millions en 2009/10 à 3,49 millions en 2021/22 (+38 %) tandis que la population active, en emploi ou au chômage, a augmenté respectivement de 17 % et de 9 % entre 2010 et 2021. La Banque mondiale estime ainsi qu'il serait **nécessaire d'ouvrir 4 millions de nouvelles places dans l'enseignement supérieur d'ici 2025**. Si la Constitution de 2014 prévoit des dépenses minimales

de respectivement 4 % et 2 % du PIB pour l'éducation de base (pré-tertiaire) et l'enseignement supérieur (tertiaire), **le gouvernement a consacré seulement 2,1 % et 0,7 % de son PIB** à ces dépenses en moyenne entre 2015/16 et 2019/20, se situant ainsi en dessous de la moyenne des pays de la région ANMO (en moyenne 4,4 % du PIB investi dans l'éducation). Ce manque de moyens financiers pèse sur **l'enseignement supérieur public, qui continue pourtant d'accueillir la grande majorité des étudiants (82 %)**.



Source : Banque mondiale

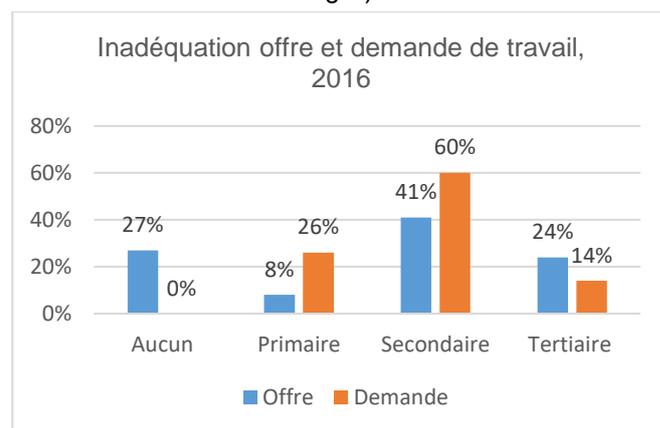


Source : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement technique

Un système qui souffre de fortes vulnérabilités et ne répond pas aux besoins du marché du travail

Au-delà de l'incapacité à absorber la demande, la qualité de l'enseignement est défailante et ne permet pas de former une main d'œuvre adaptée au marché du travail égyptien. Les études supérieures ne constituent pas un rempart contre le chômage dans la mesure où **la plus forte concentration de sans-emplois se trouve parmi les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (14,9 %)**. Par ailleurs, si les femmes sont plus nombreuses que les hommes à l'université (taux d'inscription à 40 % contre 38 %), la disparité dans l'insertion sur le marché du travail, avec respectivement des taux de chômage de 6,8 % pour les hommes et 21,4 % pour les femmes en 2018, reste forte. **L'inadéquation entre l'offre et la demande de travail est par ailleurs structurelle**, entre la qualification des travailleurs et les compétences requises pour les emplois disponibles. En 2019, près d'un tiers des diplômés de l'enseignement supérieur (31 %) étaient employés dans des professions ne nécessitant pas de qualifications particulières. En effet, **seulement 14 % des offres d'emplois nécessitent une éducation tertiaire** alors que plus de 25 % des jeunes demandeurs d'emploi ont atteint ce niveau d'étude. Cela s'explique en partie par la **progression insuffisante de l'emploi dans le secteur public** (30 % des emplois en 2015 contre 80 % en 1994) et par la **concentration de l'activité économique dans des secteurs à forte intensité capitalistique et peu créateurs d'emplois qualifiés**. La baisse de l'emploi dans le secteur public nuit notamment à l'emploi des femmes (dont 43 % travaillent dans le secteur public) et est, en partie seulement, compensée par une hausse de

l'emploi informel. **La faible capacité du marché du travail à absorber les jeunes diplômés favorise la fuite des cerveaux**, qui caractérise notamment les professions médicales (67 % des médecins égyptiens travaillent en effet à l'étranger).



Source : Banque mondiale, 2019

La stratégie gouvernementale passe par les investisseurs étrangers et le secteur privé

Une collaboration franco-égyptienne en soutien à l'enseignement supérieur

Le ministère des Finances a annoncé le 24 mai 2023 qu'il comptait désormais sur les **financements des banques de développement pour répondre aux défis auxquels est confronté l'enseignement supérieur**. Si les bailleurs multilatéraux laissent la priorité à l'enseignement primaire et secondaire, **les bailleurs bilatéraux investissent massivement dans l'enseignement supérieur égyptien**. Le Japon, les États-Unis, la Corée, l'Allemagne et la France se distinguent ainsi par leur soutien à la formation et à l'éducation supérieure. Cette tendance devrait être renforcée par l'adoption de la **loi n° 162 de 2018** qui prévoit l'autorisation **de création de succursales des universités et des établissements d'enseignement supérieur étranger en Égypte**. Les universités françaises (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et IAE de Poitiers) possèdent notamment des filières délocalisées à l'Université du Caire (Institut de droit des affaires internationales et Filière francophone d'économie et de sciences politiques) et à l'Université Ain Shams (Département de gestion et de commerce international). Aussi, l'accord intergouvernemental conclu entre la France et l'Égypte en janvier 2019 prévoit la « **refondation** » de **l'Université française d'Égypte (UFE)**. Cette dernière compte aujourd'hui 450

élèves avec un objectif de porter les effectifs à 3 000 étudiants d'ici 2030. **Le coût des travaux pour la construction d'un nouveau campus est estimé à 50 M EUR et l'AFD soutient ce projet à travers un prêt souverain garanti par l'État égyptien de 12 M EUR.** Il existe par ailleurs une véritable volonté d'accroître l'enseignement français à tous les niveaux, en passant de 10 000 à 30 000 places homologués comme « établissement d'enseignement français » d'ici 2030.

[Un environnement propice aux initiatives du secteur privé qui se multiplie](#)

La situation macroéconomique égyptienne peut constituer une source d'opportunité pour le secteur privé dans la mesure où **la forte dépréciation de la monnaie égyptienne (67 % en g.a. en avril 2023) a augmenté le coût de l'éducation internationale, laissant place à un nouveau marché pour les étudiants cherchant des solutions éducatives locales aux normes internationales.** À cela s'ajoute le fait que les investissements en matière d'éducation, jugés moins risqués sur les moyens et longs termes dans un contexte d'instabilité des marchés financiers, peuvent également s'inscrire dans une stratégie de responsabilité sociale des entreprises qui intéressent certains fonds d'investissement. Malgré la **part de marché encore limitée de l'enseignement supérieur privé** en Égypte (16,5 % contre 21 % pour la région ANMO), l'expansion rapide des inscriptions dans les universités privées, dont le nombre a doublé entre 2011/12 et 2021/22 reflète la **dynamique de développement d'une offre privée d'enseignement supérieur à l'œuvre** depuis quelques années. En particulier, **l'enseignement supérieur destiné à la classe moyenne égyptienne** est un segment à potentiel intéressant, les frais de scolarités demeurant très élevés dans le secteur privé (16 000 USD par an pour la licence à l'Université américaine du Caire). Le marché de l'enseignement supérieur est ainsi source d'opportunités pour le secteur privé français. L'école française ESLCSA possède ainsi depuis 1998 une succursale en Égypte qui accueille 1 500 étudiants en programme MBA et l'école de commerce IPAG prévoit par exemple d'ouvrir une succursale au Caire d'ici 2024 pouvant accueillir quelques 1 000 étudiants en licence et en master au Caire.

Structure du système éducatif égyptien

| | | Année | Age | Système national (privé et public) | Nombres d'étudiants | Régulateurs | |
|-------------------------|--|--------------|-----|------------------------------------|---|---|---|
| Principales évaluations | Certificat Thanawiya Amma | 5 | 22 | Éducation supérieure | 3,3 millions d'étudiants dont 82 % dans l'enseignement public | Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique | |
| | | 4 | 21 | | | | |
| | | 3 | 20 | | | | |
| | | 2 | 19 | | | | |
| | | 1 | 18 | | | | |
| | Certificat d'éducation de base, examen de 9 ^e année | Préparatoire | 12 | 17 | Secondaire | 24 millions d'étudiants | Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement technique |
| | | | 11 | 16 | | | |
| | | | 10 | 15 | | | |
| | Certificat d'études primaires, examen de 6 ^e année | Primaire | 9 | 14 | | | |
| | | | 8 | 13 | | | |
| | | | 7 | 12 | | | |
| | | | 6 | 11 | | | |
| | | | 5 | 10 | | | |
| | | | 4 | 9 | | | |
| 3 | | | 8 | | | | |
| 2 | 7 | | | | | | |
| 1 | 6 | | | | | | |
| KG2 | 5 | Maternelle | | | | | |
| KG1 | 4 | | | | | | |

Source : CAPMAS

Selma LABROUE

Chargée de mission

selma.labroue@dgtresor.gov.fr

Quel rôle de l'Égypte dans la sécurité énergétique européenne ?



Depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, l'Union européenne cherche à diversifier ses sources d'approvisionnement. Si les exportations de GNL égyptien vers l'Europe ont presque triplé en 2022, ces volumes ne représentent toutefois que 4 % des importations européennes. L'accord tripartite signé en juin 2022 entre l'UE, l'Égypte et Israël, pourrait ouvrir la voie à une nouvelle augmentation d'ici 2026/27 des exportations de GNL vers l'Europe via l'Égypte sous certaines conditions (découvertes de gaz en Méditerranée orientale, disponibilité des volumes israéliens et chypriotes, nouvelles infrastructures de transports et financements). À long terme, l'Égypte cherchera à se positionner comme fournisseur d'électricité puis d'hydrogène vert, et à répondre au souhait de la Commission européenne de se fournir davantage en énergie verte dans son voisinage géographique proche.

L'Égypte exporte des volumes modestes de GNL qui s'avèrent précieux pour le marché européen

L'Égypte : un hub gazier en Méditerranée orientale malgré des ressources domestiques limitées

En raison d'une **production de gaz naturel qui se stabilise** (l'exploitation de son méga champ gazier *Zohr*, qui contribue à hauteur de 38 % à sa production totale, a chuté de 11 % en 2022) et d'une **consommation qui augmente** rapidement (2,6 % de croissance annuelle sur la période 2011-2021), l'Égypte

n'a dégagé en **2021** qu'un **modeste excédent gazier** de **5,9 Mds de m³**. Elle dispose de deux **usines de liquéfaction** de gaz naturel (**17 Mds de m³** de capacité de traitement annuelle) sur sa façade méditerranéenne, à Damiette et à Idku. L'intérêt du marché égyptien du GNL pour les groupes pétro-gaziers et les Etats s'explique par une **demande** à proximité immédiate, des **infrastructures de liquéfaction** ainsi qu'une **position de voisinage proche** vis-à-vis de l'Europe. L'Égypte, ne pouvant s'engager sur des volumes car dépendant essentiellement d'importations, n'est pas en capacité de signer des **contrats à long terme** et contractualise **majoritairement** sur le **marché au comptant (spot)**.

Les exportations de GNL égyptien vers l'Europe ont bondi en 2022 dans un contexte de crise énergétique

L'Europe a importé 154 Mds de m³ de GNL en 2022 soit 66 Mds de m³ de plus qu'en 2021 : ce différentiel a été alimenté à hauteur de 43 Mds m³ par les Etats-Unis tandis que l'Égypte a fourni **5 Mds m³** additionnels à l'Europe soit un quasi triplement par rapport à 2021, **portant ses exportations à 6,7 Mds m³ vers le marché européen** (70 % de ses exportations totales de GNL). Ces volumes ne représentent toutefois que **4 % des importations européennes en GNL en 2022**. L'Égypte a ainsi dégagé plus de **10 Mds USD** – dont ~600 M USD vers la France – de recettes d'exportations de GNL en 2022 contre 500 M USD en 2020, alors même que ses usines de liquéfaction n'ont fonctionné qu'à la moitié de leur capacité. **L'Union européenne a signé un protocole d'accord tripartite le 15 juin 2022 avec l'Égypte et Israël**, qui sera mis en œuvre par le *Forum du gaz de la Méditerranée orientale* (EMGF), qui prévoit une augmentation des exportations de gaz naturel israélien vers l'Europe via l'Égypte. Si cet accord manifeste la volonté des parties d'accroître leur coopération énergétique en Méditerranée orientale, **aucun volume n'a pour l'heure été contractualisé** (la réticence d'Israël à garantir des volumes futurs ralentit notamment sa mise en œuvre). Aucune augmentation substantielle des exportations de GNL vers l'Europe n'est attendue **avant 2025-2027**.

[L'augmentation des exportations de GNL d'Égypte est conditionnée au renforcement de son partenariat avec Israël](#)

Le réseau gazier égyptien est connecté à sa façade orientale avec Israël, par le biais de l'*East Mediterranean Gas Pipeline* (EMG) et avec le Liban et la Syrie, via l'*Arab Gas Pipeline*. Si faute de moyens alternatifs, Israël utilise actuellement les usines de liquéfactions égyptiennes pour exporter son gaz naturel vers l'Europe, la hausse continue de sa production domestique (liée à la montée en puissance de son méga champ gazier Léviathan) nécessite le développement de nouvelles interconnexions gazières afin de lui permettre d'écouler son gaz vers l'Égypte et/ou Chypre. La construction de nouveaux gazoducs (*Nitzana* – 6 Mds de m³ de capacité d'ici 2025 ; section *El Arish-Port Said* de l'EMG – de 9 à 20 Mds de m³) ainsi que l'agrandissement de ceux existants (l'*Arab Gas Pipeline* - de 3,5 à 8 Mds de m³ ; section *Ashkelon-El Arish* de l'EMG - de 5 à 8 Mds de m³ d'ici fin 2023) permettraient de plus que doubler la capacité d'exportation de gaz israélien vers l'Égypte pour la porter à 20 Mds de m³ par an d'ici 2027 (contre 8,5 Mds de m³ de capacité et un flux effectif de 5 Mds de m³ en 2022). Si ces projets se matérialisent, les usines de liquéfaction égyptiennes peineraient à absorber les flux. Cependant, Israël et Chypre pourraient parallèlement être incités à construire leurs propres capacités de liquéfaction (usines flottantes de liquéfaction - FNLG) et/ou un gazoduc reliant l'Europe, afin de limiter leur dépendance énergétique à l'Égypte, limitant mécaniquement les volumes disponibles vers l'Égypte. En particulier, le futur gazoduc **EastMed-Poseidon** (11 Mds de m³ de capacité d'ici 2027) labelisé « Projet d'intérêt commun » depuis 2013 par l'UE, relierait les côtes israéliennes et les champs gaziers chypriote et israélien (Aphrodite et Léviathan) à l'Italie et la Grèce.

[A plus long terme, l'Égypte est bien positionnée pour fournir l'Europe en électricité et en hydrogène vert](#)

[Des capacités de renouvelables encore modestes, mais appelées à fortement augmenter](#)

Fin mai 2023, le ministre de l'Electricité et des Energies renouvelables a réhaussé un objectif déjà ambitieux en matière de renouvelables : l'Égypte souhaite atteindre

60 % d'énergie renouvelable dans le mix électrique d'ici 2040 (le mix étant pour l'heure carboné à près de 90 %). Si près de 2 GW de capacités de renouvelables sont en cours de développement, la capacité installée actuelle de renouvelables est seulement de 5,9 GW (sur une capacité totale de 60 GW, soit 10 %). Bien que de nombreux accords-cadres signés en marge de la COP27 prévoient le développement théorique de 40 GW d'éolien et de solaire, les ambitions des autorités égyptiennes se heurteront à un excédent électrique déjà important (25 GW), une difficulté à mobiliser des financements privés et un réseau électrique qui peine à absorber ces nouvelles capacités. Les autorités espèrent capitaliser sur la plateforme **Nexus of Water, Food & Energy**, lancée en amont de la COP27, pour attirer 10,5 Mds USD de financements climat afin de développer 10 GW de capacité de renouvelable, moderniser le réseau et démanteler 5 GW de centrales thermiques. La volonté égyptienne de verdir son excédent électrique pour pouvoir le valoriser à l'export, en premier lieu sur le marché européen, s'intègre pleinement dans la stratégie **REPowerEU** (45% de renouvelables à horizon 2030).

[Plusieurs projets d'interconnexion des réseaux électriques égyptien et européen sont à l'étude](#)

Si l'Égypte exporte actuellement une – faible – partie de son excédent électrique vers ses voisins (Jordanie, Soudan, Libye, et Arabie saoudite d'ici 2025), la construction d'infrastructure la connectant au réseau européen est devenue une priorité pour les autorités égyptiennes. Quatre offres concurrentes d'interconnexions entre l'Égypte et l'Europe, via la Grèce ou l'Italie, sont déjà à l'étude, pour des capacités d'échange journalières situées autour de 2 ou 3 GW : si les autorités égyptiennes n'ont pas marqué de préférence entre les différents tracés, le point bloquant demeure l'obtention de financements pour mener à bien ce projet, les coûts anticipés variant de 2,5 à 4 Mds USD.

[À un stade plus embryonnaire, l'exportation d'hydrogène vert égyptien vers l'Europe fait l'objet de projets](#)

Annoncé en mai 2022, le plan **RePowerEU** prévoit l'importation par l'UE de 10 Mt d'hydrogène vert d'ici 2030. Si l'Égypte dispose de qualités indéniables (disponibilité du foncier, prix attractif du renouvelable,

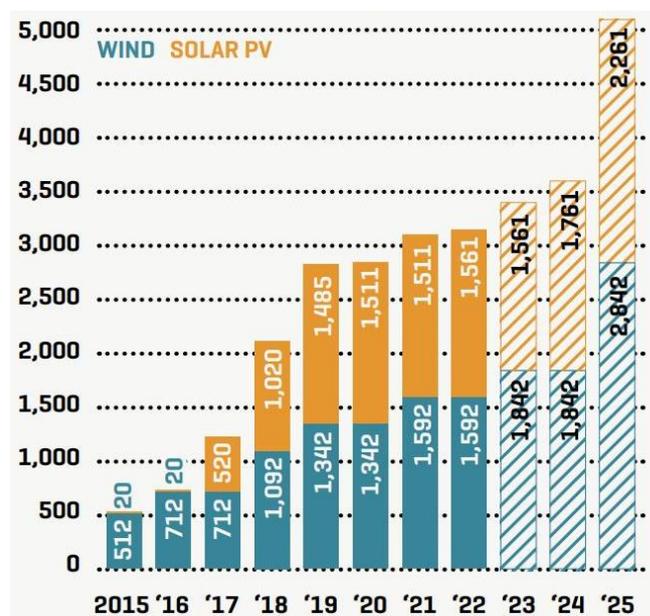
proximité avec l'Europe) pour fournir l'UE en hydrogène vert, une **régulation encore au stade embryonnaire** ainsi que d'importantes **tensions sur la ressource en eau** tempéreront son potentiel, du moins à court terme. Si aucun **gazoduc** ne relie encore l'Egypte au continent européen, Le Caire sera en mesure **d'exporter de l'hydrogène vert par voie maritime** (sous la forme d'**ammoniac vert** ou d'**e-méthanol**). A date, si 25 protocoles d'accords ont été signés et que **l'Egypte annonce une volonté de capter 8 % du marché mondial de l'hydrogène**, seul le projet de production d'engrais vert de **Scatec** et de **Fertiglobe** est en cours de développement.

[Annexe 1 : Infrastructures et flux gaziers en méditerranée orientale](#)



Source : Revue MEES

[Annexe 2 : D'ici fin 2025, la capacité installée de renouvelables \(hors hydraulique\) devrait s'établir à 5 GW en Egypte](#)



Source : MEES, ministère égyptien de l'Électricité et des Énergies renouvelables (MoERE).

Sarah JICQUEL et Antoine COSSON
Cheffe de secteur Infrastructure et Développement durable
Attaché Infrastructure et Développement durable
sarah.jicquel@dgtresor.gouv.fr
antoine.cosson@dgtresor.gouv.fr

INDICATEURS

| | Égypte | | | Afrique du Nord et Moyen-Orient | | |
|---|-------------------|-------------------|--------------------------|---------------------------------|------------|-------------|
| PIB nominal (2022) | 475 Mds USD | | | 5 390 Mds USD | | |
| Services | 61,7 % | | | - | | |
| Dont : Industrie | 26,8 % | | | - | | |
| Agriculture | 11,5 % | | | - | | |
| PIB / Habitant | 4 563 USD | | | 12 030 USD | | |
| | 2021 ¹ | 2022 ¹ | 2023 (prev) ¹ | 2021 | 2022 (est) | 2023 (prev) |
| Taux de croissance réel | 3,4 % | 6,6 % | 3,7 % | 4,1 % | 5,0 % | 3,6 % |
| Déficit budgétaire (en % du PIB) | -7,1 % | -6,2 % | -7,8 % | -3,0 % | 0,7 % | -0,7 % |
| Excédent primaire | 1,4 % | 1,3 % | 1,7 % | -2,0 % | 1,7 % | 1,2 % |
| Solde courant (en % du PIB) | -4,4 % | -3,5 % | -3,0 % | 2,9 % | 7,4 % | 5,9 % |
| Taux d'inflation (% annuel) | 4,5 % | 8,5 % | 15,8 % | 14,2 % | 14,2 % | 12,4 % |
| Dettes publique (en % du PIB) | 89,9 % | 88,5 % | 88,3 % | 50,6 % | 42,8 % | 40,7 % |
| Dettes externe (en % du PIB) | 32,6 % | 32,8 % | 35,8 % | 39,9 % | 33,8 % | 32,6 % |
| Taux de chômage (2022, OIT) | 7 % | | | 10,4 % | | |

Sources : ministère de la Planification, ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Égypte, FMI, OIT, SE du Caire

| | En Mds USD | 2019/20 ¹ | 2020/21 ¹ | 2021/22 ¹ |
|---|--|---|----------------------|----------------------|
| Balance des paiements | Exportations totales (biens) | 26,4 | 28,7 | 43,9 |
| | Importations totales (biens) | 62,8 | 70,8 | 87,3 |
| | Transferts de travailleurs expatriés | 27,8 | 31,4 | 31,9 |
| | Flux entrants nets d'IDE | 7,4 | 5,2 | 8,9 |
| | Solde compte de capital et financier | 5,4 | 23,4 | 11,9 |
| | Solde | -8,6 | 1,9 | -10,5 |
| Secteur bancaire (décembre 2022) | Crédit à l'économie (en % des dépôts) | | 47,9 % | |
| | Fonds propres (en % du total des actifs) | | 6,5 % | |
| | Créances douteuses (en % des prêts totaux) | | 3,4 % | |
| Notations | Agences de notation | Fitch : B avec perspective négative (mai 2023) | | |
| | | Moody's : B3 avec perspective stable (février 2023) | | |
| | | S&P : B avec perspective négative (avril 2023) | | |

Sources : ministère des Finances, Banque centrale d'Égypte

¹ Les données correspondent au calendrier fiscal (du 1^{er} juillet n au 30 juin n+1).

| Indicateurs trimestriels | | T2 2020/21 | T3 2020/21 | T4 2020/21 | T1 2021/22 | T2 2021/22 | T3 2021/22 | T4 2021/22 | T1 2022/23 | T2 2022/23 |
|--|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Taux de croissance réel du PIB (g.a.) aux prix du marché en % | | 2 | 2,9 | 7,7 | 9,8 | 8,3 | 5,4 | 3,3 | 4,4 | 3,9 |
| Comptes externes <i>en Mds USD</i> | Solde commercial | -10,6 | -11,4 | -11,5 | -11,1 | -10,6 | -11,8 | -9,9 | -9,1 | -6,4 |
| | <i>dont hydrocarbures</i> | <i>-0,2</i> | <i>0,1</i> | <i>-0,2</i> | <i>-0,1</i> | <i>2,2</i> | <i>2,1</i> | <i>0,3</i> | <i>-0,1</i> | <i>1,8</i> |
| | Balance des services | 1 | 1,3 | 1,9 | 2,9 | 2,7 | 2,3 | 3,2 | 4,1 | 6,8 |
| | <i>Revenus du tourisme</i> | <i>1</i> | <i>1,3</i> | <i>1,7</i> | <i>2,8</i> | <i>3</i> | <i>2,4</i> | <i>2,5</i> | <i>4,1</i> | <i>3,2</i> |
| | <i>Revenus du canal de Suez</i> | <i>1,5</i> | <i>1,45</i> | <i>1,56</i> | <i>1,68</i> | <i>1,69</i> | <i>1,7</i> | <i>1,9</i> | <i>2</i> | <i>1,9</i> |
| | Transferts diaspora (nets) | 7,1 | 7,8 | 8 | 8,1 | 7,4 | 8 | 8,3 | 6,4 | 5,5 |
| | Compte courant | -4,9 | -5,7 | -5,1 | -4 | -3,8 | -5,8 | -3,0 | -3,2 | 1,4 |
| | Compte de capital et financier | 5,2 | 8 | 6,3 | 6 | 5,4 | -0,6 | 9,9 | 4,4 | -1,6 |
| | <i>dont flux nets d'IDE</i> | <i>1,7</i> | <i>1,4</i> | <i>0,4</i> | <i>1,7</i> | <i>1,6</i> | <i>4,1</i> | <i>1,6</i> | <i>3,3</i> | <i>2,4</i> |
| | <i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i> | <i>3,5</i> | <i>5,8</i> | <i>2,7</i> | <i>3,6</i> | <i>-6,1</i> | <i>-14,7</i> | <i>-3,7</i> | <i>-2,2</i> | <i>-0,8</i> |
| Balance des paiements | 1,5 | 0,3 | 0,1 | 0,3 | -0,3 | -7,2 | -3,3 | 0,5 | 0,1 | |

| Indicateurs mensuels 2022/23 | | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Avril |
|---|---------------------------------|-----------|---------|----------|----------|---------|---------|-------|-------|
| Inflation (g.a.) en % | IPC urbain | 15 | 16,2 | 18,7 | 21,3 | 25,8 | 31,9 | 32,7 | 30,6 |
| | Inflation sous-jacente | 18 | 19 | 21,5 | 24,4 | 31,2 | 40,3 | 39,5 | 38,6 |
| Taux d'intérêts (corridor BCE) en % | Taux de rémunération des dépôts | 11,25 | 11,25 | 13,25 | 13,25 | 16,25 | 16,25 | 18,25 | 18,25 |
| | Taux de refinancement | 12,25 | 12,25 | 14,25 | 14,25 | 17,25 | 17,25 | 19,25 | 19,25 |
| Taux de change <i>moyenne mensuelle, cours médian</i> | EGP pour 1EUR | 19,21 | 19,86 | 24,95 | 26,11 | 30,9 | 32,62 | 33 | 33,18 |
| | EGP pour 1USD | 19,38 | 20,19 | 24,43 | 24,67 | 28,65 | 30,48 | 30,85 | 30,94 |
| Réserves officielles (en Mds USD) à la fin du mois | | 33,2 | 33,4 | 33,5 | 34 | 34,2 | 34,3 | 34,5 | 34,6 |

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international